

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 286

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 5 BIS A

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression du gage de l'article 5 bis A. Lors des débats tenus le 25 novembre en séance publique au Sénat, le ministre chargé des comptes publics a explicitement indiqué son intention d'opérer cette suppression.